L'AGENDA

CE WEEK-END

BERRE-LES-ALPES
OktoBerreFest à la Brasserie Berroise, ce soir
Concert du groupe Dans Ton UKe avec un karaoké ukulélé. 20 h à 23 h, au 6, av. Paul-Granet. 06.25.57.21.09.

BEUIL
Spectacle pour enfants, ce soir
Les Contes Initiatiques, 18 h 30, salle des fêtes.

CANTARON
Loto, demain
Organisé par Cantaron Voyages. 15 h 30 (ouverture des portes à 14 h 30), salle polyvalente et préau. 4 euros le carton. 06.11.76.07.73.

CONTES
Concert, ce soir
Joe Dassin Story, par Julien Dassin, 20 h, au théâtre de l'Hélice. 25 euros.

DRAP
Brocante, demain
Place Clemenceau et bd Stalingrad.

LA GAUDE
Fête des châtaignes, demain
10 à 17 h, stade du Mont Gros.

LE BROC
Concert, aujourd'hui
Le Chœur du Sud, 15 h et 20 h 30, aux Arts d'azur (12, rue des Jardins). 7 ou 10 euros.

L'ESCARÈNE
Concert, ce soir
Tribute Bee Gees. 20 h 30, salle L'Escale (plateau de la Gare). 10 euros. Billetterie auprès de France Services (14 rue du Château, 04.92.00.95.90).

Concours d'art floral, demain
Exposition des réalisations, 9 à 17 h, salle l'Escale (plateau de la Gare). 06.76.69.07.60.

SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE
Permanence d'élu, ce matin
Gérard Fasani, adjoint au maire, 10 à 12 h, au 04.93.27.71.15.

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
Exposition de Bonsaï, aujourd'hui et demain
Exposition, concours, vente et conférences, Par l'Art Bonsaï Club. Toute la journée, au théâtre sur la Mer, espaces Les Néréides, Neptune et Namouna.

Cinéma, demain
Si tu penses bien, 17 h, salle Charlie-Chaplin (quai du vieux port). 4 ou 6 euros.

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE
Festival Expecto Luminos, aujourd'hui
5e édition du festival sorcier : marché, ateliers créatifs (payants), spectacles de danse... Toute la journée, au village.

Spectacle pour enfants, demain
La relève des sorciers, 20 h 30, espace Jean-Grinda. 3 ou 5 euros.

Cinéma, demain
Heart of the Beas, espace Jean-Grinda. Gratuit.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Fête des vendanges et des châtaignes, demain
Marché du terroir et dégustation. 10 h à 18 h, place De-Gaulle.

VALDEBLORE
Fête des châtaignes, demain
9 h à 18 h, à La Bolline.

VILLARS-SUR-VAR La chapelle Sainte-Marie-Madeleine, nichée dans la forêt de Sarzit, connaît une renaissance spectaculaire grâce à la détermination d'une association locale de restauration du patrimoine.

Une chapelle du XVIe siècle sauvée de la ruine

PAR CORINE BRAQUET-BEJOT / RN@NICEMATIN.FR

ELLE MENAÇAIT RUINE. Elle est aujourd'hui flambant neuve. La chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Villars-sur-Villars, nichée dans la forêt de Sarzit, à 1 102 mètres d'altitude, vient de connaître une restauration complète, après des décennies de dégradation liée à l'usure du temps. Érigé au XVIe siècle, l'édifice était devenu l'un des derniers témoins de la vie agricole, pastorale et spirituelle de Villars-sur-Var.



La chapelle, avant et après sa restauration. PHOTOS C. B.-B.

Un chantier exemplaire porté par une association engagée

Si la chapelle a pu être sauvée, c'est notamment grâce à la détermination des Compagnons de Saint-Jean-du-Désert, déjà à l'origine de nombreuses restaurations patrimoniales. La mobilisation de l'association villaroise a permis de fédérer les partenaires institutionnels : Département des Alpes-Maritimes et Région Sud, qui ont participé au financement de ce chantier approchant les 100 000 euros.

Confiés à une entreprise spécialisée, les travaux ont été menés dans le respect des techniques anciennes. Toiture en chanlattes, tuiles vieillies, mortiers de chaux, enduits appliqués à la main : chaque geste a été pensé pour préserver l'authenticité du sanctuaire.

À l'extérieur, les murs ont retrouvé leur teinte jaune pâle d'origine, révélée par des fragments d'enduit ancien. Une croix en fer forgé redonne à la chapelle sa silhouette particulière visible de loin.

À l'intérieur, la voûte consolidée, les linteaux et l'autel restituent l'atmosphère sobre et lumineuse des chapelles rurales du moyen pays niçois. Une nouvelle porte sécurisée et des protections discrètes assurent désormais la pérennité du site.

Un repère sur le GR510

Lieu de prière et de passage situé à 7 km du village, au cœur des anciennes terres cultivées de Bagons, le sanctuaire constitue un repère du GR510, matérialisé par la balise 76 du plan départemental des itinéraires de randonnée. Ancien témoin de la vie agricole, pastorale et spirituelle locale sur cet itinéraire reliant huit vallées du moyen pays niçois, la chapelle permettra aux habitants de renouer avec la traditionnelle messe des moissons, organisée chaque 22 juillet.

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
Une première dans les Alpes-Maritimes.

La commune labellisée « Ville d'accueil des véhicules d'époque »

C'EST LORS DE la 13e édition de Saint-Jean-Cap-Ferrat Prestige que la commune a obtenu la distinction « Ville d'accueil des véhicules d'époque », décernée par la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE) le 13 septembre.

1 500 clubs et 500 000 collectionneurs

Ce label récompense l'engagement de la municipalité et de son maire, Jean-François Dieterich, pour la mise en valeur du patrimoine roulant depuis 13 ans, ainsi que la qualité de l'accueil réservé aux collectionneurs et passionnés. Saint-Jean-Cap-Ferrat est la première commune des Alpes-Maritimes — et la 280e en France — à recevoir cette reconnaissance.

Régis Deweer, délégué régional de la FFVE pour les Alpes de Haute-Provence et les Alpes-Maritimes, rappelle les missions de la structure : « *Notre association, reconnue d'utilité publique, regroupe environ 1 500 clubs et près de 500 000 collectionneurs, souvent propriétaires de plusieurs véhicules. Elle encourage, développe et coordonne la conservation, l'utilisation et la collection des véhicules roulants : automobiles, camions, autocars, véhicules militaires, ainsi que les deux ou trois roues.* »

Ajoutant : « *Pour obtenir notre label, une commune doit répondre à des critères précis, comme l'organisation régulière d'expositions.* »

Pour qu'un véhicule soit considéré comme ancien par la FFVE, il doit, en 2026, avoir été mis en service au plus tard en 1996 (avoir au moins 30 ans) et être resté dans sa configuration d'origine.



Régis Deweer, Stéphane Bouissou, vice-président de la FFVE et Jean-François Dieterich. PHOTO D. G.

Des retombées économiques locales

« *La FFVE intervient également auprès des pouvoirs publics pour faciliter l'ensemble des démarches administratives des collectionneurs* », précise Régis Deweer. Ce label génère par ailleurs des retombées économiques locales significatives, notamment pour l'hôtellerie, la restauration et les garages spécialisés.

DIDIER GAYRAUD